



Document de séance

B8-1044/2016

13.9.2016

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

déposée conformément à l'article 133 du règlement
sur les conditions d'élevage des bœufs

Sophie Montel, Florian Philippot

Proposition de résolution du Parlement européen sur les conditions d'élevage des bœufs

Le Parlement européen,

- vu l'article 133 de son règlement,
- A. considérant que des associations de protection animale ont mis en lumière des pratiques inacceptables qui ont cours dans certains élevages de bœufs;
- B. considérant que 400 000 bœufs sont élevés rien qu'en France chaque année, principalement pour leur chair;
- C. considérant que certaines exploitations comprennent des bâtiments surpeuplés ou des espaces trop petits, où les bœufs n'ont pas l'espace nécessaire à l'expression de leurs comportements naturels;
- D. considérant qu'il est urgent de mettre fin à ces pratiques, et ce d'autant plus que des alternatives existent;
- 1. demande à la Commission d'entamer une réflexion sur la façon dont le sort des bœufs pourrait être intégré à des stratégies nationales d'amélioration du bien-être animal.